

Compte rendu NAO 2026

L'avis de la CAT DGE

Nous ne signerons évidemment pas cet accord !

On ne s'attendait pas à grand chose, la Direction a quand même réussi à nous surprendre ! Diviser l'enveloppe de négociations par deux par rapport à l'année dernière alors que DGE sort de bons résultats tout ça sur l'autel de la solidarité, c'est fort

Dans ces conditions, inutile de vous dire que les négociations ont "tourné court". Alors que certaines mesures ne coûtent rien, que d'autres relèvent de l'éthique, on doit s'asseoir sur tout ou presque et se contenter du "minimum syndical"... ben non ...

Après plusieurs échanges, force est de constater que les propositions formulées par la direction sont largement insuffisantes et ne répondent en rien aux attentes légitimes des salariés.

Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie, les efforts quotidiens fournis par l'ensemble du personnel et les résultats de l'entreprise, les augmentations annoncées apparaissent dérisoires.

Dès la première réunion la **CAT DGE** a demandé à la Direction d'appliquer les "meilleures" mesures même si les NAO devaient échouer.

Il aura surtout fallu négocier pour que vous ne fassiez pas les frais du bras de fer avec la Direction puisque les mesures finales seront appliquées sans contrepartie.

La CAT DGE ne signera pas les NAO 2026.

Pour la CAT DGE

Pascal Gaire (Exploitation)
Thierry Dancé (Opérations)
Jérôme Bernardi (Exploitation)
Carole Evrard (Exploitation)

Compte rendu NAO 2026

Comme d'habitude vous trouverez ici un résumé factuel des NAO 2026.

Mesures générales

- Prime vacances : 400€ + prime exceptionnelle 100€, soit 500€
- Remboursement jusqu'à hauteur de 100 € des frais d'équipement de protection individuelle + Antivol + accessoires mobilité pour ceux qui utilisent de la mobilité urbaine douce (vélo, trottinette) pour venir au travail avec intégration à ce forfait de la prise en charge des frais de réparation trottinette / vélo électrique (abonnement de réparation compris). Confirmation de l'année passée.
- Prise en charge des abonnements transport à hauteur de 60%
- Ouverture d'une négociation sur la PFA
- Mise en place de la Planification concertée comme demandé par la **CAT DGE**

Compte rendu NAO 2026

Par métiers

- **Vendeur :**

- augmentation de la grille de rémunération de 15€ pour chaque échelon et pour les salariés hors grille
- engagement de la Direction de modifier le calcul de la rémunération Crédit (au meilleur des deux calculs au 28 du mois vs fin de mois) comme la **CAT DGE** le demande depuis tant d'années !
- prime de 50€ pour les encadrants lors des soirées VIP ou Dmax

- **Conseiller Pôles Services :**

- augmentation de la grille de rémunération de 20€ pour chaque échelon et pour les salariés hors grille
- prime de 50€ pour les encadrants lors des soirées VIP ou Dmax

- **Livreur:**

- création d'une grille de rémunération "Installateur" dont les échelons sont supérieurs entre 50€ et 60€ à la grille Livreur actuelle (avec réintégration d'une partie du variable dans le fixe). Le passage sur la nouvelle grille peut concerner tout livreur ayant la compétence ou qui souhaite l'acquérir.

- **Technicien IAD blanc ou mixte :**

- pour les salariés ex DAL et DRA une augmentation de la grille de rémunération de 29€ à 50€ en fonction des échelons (dans un souci d'uniformisation)
- pour les salariés de ex DPM une augmentation de la grille de rémunération de 10€ à 29€ (0 pour les échelons 3-2 et 3-3 qui "devraient" être favorisés par les AI).

- **Technicien Atelier ELA :**

- augmentation de la grille de rémunération 21€ à 43€ en fonction des échelons

- **Fonctions back office SAV/PF :**

- augmentation de la grille de rémunération de 24€ à 26€ en fonction des échelons
- fusion avec la grille support admin ENS/Siège/PF

Compte rendu NAO 2026

- **Support admin ENS/Siège/PF :**
 - augmentation de la grille 24€ à 26€ en fonction des échelons
 - fusion avec la grille back office SAV/PF
- **Fonctions ENS magasinier:**
 - augmentation de la grille de rémunération de 20€ pour chaque échelon
- **Fonctions ENS cariste:**
 - augmentation de la grille de rémunération de 20€ pour chaque échelon
- **Chargé relation client:**
 - augmentation de la grille de rémunération de 20€ pour chaque échelon
- **Conseiller client:**
 - augmentation de la grille de rémunération de 15€ à 30€ en fonction des échelons
- **Technicien conseil:**
 - augmentation de la grille de rémunération de 10€ à 20€ en fonction des échelons

Enveloppes d'augmentations / promotions

- **Pour les EOT :** 104 000€ chargés
- **Pour les AM/Cadres :** 190 000€ chargés
- Enveloppe pour des primes exceptionnelles:
 - EOT : 66000€ brut chargés
 - AM/Cadres : 92000€ brut chargés

Toutes ces mesures seraient appliquées à partir de juin 2026